

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Éducateur-trice sportif en natation ou équitation, session 2024, dans l'académie de NANCY-METZ.

La Présidente de l'Université de Lorraine,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2024 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans l'académie de NANCY-METZ, au titre de l'année 2024 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle G (Patrimoine immobilier, Logistique, Restauration et Prévention), emploi-type Éducateur-trice sportif en natation ou équitation, au titre de l'année 2024, dans l'académie de NANCY-METZ :

Madame BOSMAHER Margot, ingénieure d'études de classe normale, présidente, Université de Lorraine, Nancy.

Monsieur CONNES Hervé, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Monsieur FARAIN Cyril, conseiller territorial des activités physiques et sportives, Métropole Grand Nancy, Nancy.

Monsieur JACQUEMOT Ludovic, éducateur principal des activités physiques et sportives de 1ère classe, Eurométropole Metz, Metz.

Madame MEYER Elisabetta, assistante ingénieure, Université de Lorraine, Vandoeuvre-les-Nancy.

Madame GIACOVELLI Pauline, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Lorraine, Nancy.

Fait à Nancy, le 16/05/2024

La Présidente de l'Université de Lorraine, et par délégation

Isabelle ARNOULD,

Directrice de l'Accompagnement et du développement RH